

Exercices français : Dictée : Utilité des fables

Numéro d'inventaire : 2020.22.114

Auteur(s) : Albert Prost

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1912

Inscriptions :

- cachet à date :

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné

Description : Copie simple sur papier ligné, recto-verso, tamponné "L'enseignement dans la famille"

Mesures : hauteur : 30 cm ; largeur : 20,8 cm

Notes : L'enseignement dans la famille : Revue éditée de 1903 à 1932, par : Directeur-fondateur : G. Saint-Savin ; rédacteur en chef : Émile Raguét puis Jean Roland ; le premier comité de rédaction comprend Mary Tachot, Mlle Friedheim, P. Colongo, Etchebure, Paul Didier, Louis Dantras. Rédigé par des professeurs de l'enseignement secondaire. « Chaque semaine, la revue apportera à la maison l'enseignement complet donné suivant les programmes universitaires, par des maîtres d'élite. Cet enseignement sera d'un niveau très élevé, il sera, si je puis m'exprimer ainsi, distingué, en même temps qu'essentiellement méthodique, clair et pratique. En conduisant les jeunes filles jusqu'au brevet supérieur, nous ne négligerons, chemin faisant, rien de ce qui pourra contribuer à l'élévation de leur cœur et à l'agrément de leur esprit [...]. Grâce à cette publication nouvelle, les parents n'ont donc plus à se demander comment remplacer les établissements libres qui se ferment. Ils peuvent s'épargner et épargner à leurs enfants les rigueurs d'une séparation, s'accorder la joie de les voir grandir sous leurs yeux, en leur donnant l'instruction complète à présent nécessaire à tous » (G. Saint-Savin, n° 1, juin 1903).

Il s'agit d'un devoir relevant de la revue n° 19, cours secondaire 1e classe, comprenant une dictée et quatre questions, avec les réponses apportées par l'élève. Le texte "Utilité des fables" est de Jean Marie Napoléon Désiré Nisard : "On lit des fables à tous les âges de la vie, et les mêmes fables ; à chaque âge, elles donnent tout le plaisir qu'on peut tirer d'un ouvrage de l'esprit et un profit proportionné. Dans l'enfance, ce n'est pas la morale de la fable qui frappe, ni le rapport du précepte à l'exemple ; mais on s'y intéresse aux propriétés des animaux et à la diversité de leurs caractères. Les enfants y reconnaissent les mœurs du chien qu'ils caressent, du chat dont ils abusent, de la souris dont ils ont peur, toute la basse-cour, où ils se plaisent mieux qu'à l'école. Pour les animaux féroces, ils y retrouvent ce que leur mère en a dit : le loup dont on menace les méchants enfants, le renard qui rôde autour du poulailler, le lion dont on leur a vanté les mœurs clémentes. Ils s'amusent singulièrement des petits drames dans lesquels figurent ces personnages ; ils y prennent parti pour le faible contre le fort, pour le modeste contre le superbe, pour l'innocent contre le coupable. Ils en tirent ainsi une première idée de la justice. Les plus avisés, ceux devant lesquels on ne dit rien impunément, vont plus loin. Ils savent saisir une première ressemblance entre les caractères des hommes et ceux des animaux ; et j'en sais qui ont cru voir telle de ces fables se jouer dans la maison paternelle. L'esprit de comparaison se forme insensiblement dans leurs tendres intelligences. Ils regardent mieux, et avec plus d'intérêt. C'est là, pour cet âge, le profit proportionné dont

j'ai parlé." Correction du professeur, M. Gérard. Le devoir est noté 18.

Mots-clés : soutien scolaire (cours particuliers...)

Apprentissage et histoire de l'écriture

Lieu(x) de création : Orgelet

Utilisation / destination : enseignement (enseignement par correspondance)

Historique : L'objet fait partie d'un ensemble témoignant de l'instruction à domicile, par correspondance, entre 1908 et 1924 environ, d'une fratrie de trois garçons : Albert né en 1901, André en 1904 et François en 1914. Leur père était notaire d'un canton pauvre et le lycée le plus proche était à Lons-le-Saunier, à 20 kms, trop loin pour être externe. Relativement modeste, la famille avait une culture littéraire assez riche, mais très encadrée par l'Eglise : Zola était à l'Index. Elle lisait La Revue des Deux Mondes. Le grenier était rempli de livres scolaires, parfois anciens, le Lhomond, par exemple, les Hommes illustres, Xénophon, des traductions mot à mot de classiques grecs ou romains. Dans la bibliothèque de la salle où la famille se tenait le soir, on trouvait tous les classiques français reliés, en éditions anciennes. Après leurs études domestiques, les trois frères ont été mis en pension au Collège Mont-Roland à Dole. Ce collège catholique a été dirigé par des jésuites, mais à l'époque ils étaient hors de France. Les trois frères semblent avoir obtenu sans difficulté le baccalauréat. C'était une famille de juristes. Gaston, le père, était licencié en droit. Son père, qui avait tenu l'étude de notaire avant lui, était docteur en droit, chose rare à l'époque. Albert et François ont donc « naturellement » fait leur droit jusqu'au doctorat qu'ils ont soutenu, Albert sur l'évolution démographique du département, François sur les cahiers de doléances. Albert s'est installé comme avocat, puis il a acheté une étude d'avoué, et a dû repartir à zéro en 1945 après sa captivité en Allemagne. La suppression des études d'avoué l'a conduit à devenir syndic de faillites. Après la Seconde Guerre mondiale, François a succédé à son père. Il a racheté les études de deux cantons voisins et l'un de ses fils lui a succédé, intégrant un office notarial du chef-lieu du département. André est devenu missionnaire dans l'ordre des Pères Blancs en Afrique et il a fait œuvre de pionnier dans l'étude des langues, publiant des dictionnaires et des grammaires, notamment du Dogon et de langues souvent menacées. // éléments biographiques tirés d'une note rédigée par Antoine Prost, fils d'Albert (consultable in extenso sur demande).

Autres descriptions : Langue : français

Nombre de pages : 2 p.

Voir aussi : http://www.inrp.fr/presse-education/revue.php?ide_rev=1836&LIMIT_OUVR=2790

<https://www.cairn.info/revue-histoire-de-l-education-2015-2-page-29.htm>

Cours Secondaire Albert Prost
1^e Classe Orgelet
Revue n: 19 Jura

18
M. Gérard

Exercices français
Dictee



Utilité des Fables.

On lit des fables, à tous les âges de la vie, et les mêmes fables; à chaque âge, elles donnent tout le plaisir qu'on peut tirer d'un ouvrage de l'esprit et un profit proportionné. Dans l'enfance, ce n'est pas la morale de la fable qui frappe, ni le rapport du précepte à l'exemple; mais on s'y intéresse aux propriétés des animaux et à la diversité de leurs caractères. Les enfants y reconnaissent les mœurs du chien qu'ils caressent, du chat dont ils abusent, de la souris dont ils ont peur, de la basse-cour où ils se plaisent mieux qu'à l'école. Pour les animaux féroces, ils y retrouvent ce que leur mère en a dit: le loup dont on menace les méchants enfants, le renard qui rôde autour du paulailler, le lion dont on a vanté les mœurs clémentes. Ils s'amuse^{nt} singulièrement des petits drames dans lesquels figurent des person^{nes} mag^{es}; ils y prennent parti pour le faible contre le fort, pour le modeste contre le superbe, pour l'innocent contre le coupable. Ils en tirent ainsi une première idée de la justice. Les plus avisés, ceux devant lesquels on ne dit rien impunément, vont plus loin: Ils savent saisir une première ressemblance entre les caractères des hommes et ceux des animaux.

Ils en tirent ainsi
une première idée de la justice

